

nement, pour éclairer l'Académie sur une question de la plus haute importance.

Il vient de nous être annoncé que l'honorable membre nous a offert le rapport par lequel il a rendu compte au Gouvernement de certains faits de peste bovine qui se sont présentés dans ces derniers temps en Belgique. Ce rapport que j'ai lu avec intérêt, a une grande importance; il conclut, sinon d'une façon directe, au moins indirectement, que cette peste bovine récemment observée pourrait bien ne pas être le résultat de l'importation d'un agent contagieux, mais qu'elle serait née sur place, *in situ*. Je demande donc à M. Thiernes s'il a reçu, depuis la publication de son rapport, quelques renseignements nouveaux qui tendraient à confirmer cette manière de voir.

— **M. Thiernes** : Messieurs, pour répondre à l'interpellation de notre honorable président, et vous renseigner aussi complètement que possible sur les cas de peste bovine dont il est question dans le rapport par lequel M. le professeur Defays et moi en avons rendu compte à M. le Ministre de l'Intérieur, vous me permettrez d'entrer dans quelques détails et de reproduire une partie de notre travail.

On ne songeait plus guère, Messieurs, au typhus contagieux, dit *des steppes*, et on avait lieu de croire que notre pays était débarrassé, si pas pour toujours, au moins pour longtemps de cette redoutable maladie, quand sa réapparition fut signalée dans la province d'Anvers en juin dernier, chez le sieur Van Lake, cultivateur à Wilryck, et ensuite, un mois plus tard, en juillet, chez le sieur Thys, mélayer au Kiel, commune d'Anvers.

Je rappellerai d'abord ce qui s'est passé chez le premier. Le 14 juin, l'une des quatre vaches laitières, que possédait

depuis longtemps ce cultivateur, est reconnue malade, et M. le médecin vétérinaire Suykerbuyck, d'Aeriselaer, appelé à la traiter, la croit atteinte d'une gastro-entérite aiguë. Le 18, elle succombe, et l'autopsie révèle les lésions de cette maladie.

Le 22 juin, deux des trois vaches restantes étaient aussi devenues malades, et M. Suykerbuyck crut reconnaître qu'elles étaient atteintes de la peste bovine. Il en prévint aussitôt les autorités compétentes. Le 24, invité à constater le cas, j'examinai les deux malades, et je crus devoir faire abattre immédiatement, comme suspecte de typhus, celle chez laquelle les phénomènes morbides rappelaient le plus ceux qui sont propres à cette maladie.

Or, l'autopsie de cette bête, faite avec M. Suykerbuyck, décela dans le tube digestif des lésions qu'on observe dans ladite affection, mais qui me parurent ne dépendre que d'une gastro-entérite intense, causée, apparemment, par le *rumex acetosella*, plante très-irritante, en raison de la grande quantité d'oxalate acide qu'elle renferme, et dont le fourrage vert, que le sieur Van Lake donnait à ses vaches, était en grande partie composé.

Les deux vaches restantes, l'une malade, l'autre saine, furent tenues en observation comme suspectes.

Le 30 juin, la malade était en voie de guérison; mais l'autre présentait alors les symptômes de la même affection, à laquelle elle succomba le 1^{er} juillet. Les altérations organiques décelées par la néoscopie que nous en fîmes, M. Defays et moi, le lendemain, 2 juillet, avec MM. les vétérinaires Suykerbuyck et Vanhertsen, ne nous parurent pas démontrer qu'elles se rapportaient à la peste, d'autant moins que nos investigations ne nous avaient rien fait découvrir qui

pût permettre de remonter à la source du *contagium* qui aurait produit cette maladie. Il était donc nécessaire d'avoir recours à l'expérimentation pour résoudre le problème qui se présentait. C'est ce que nous fîmes ce même jour, à l'école de Cureghem : nous inocuâmes à un mouton du sang recueilli dans le cœur et de la matière d'une anse intestinale de la vache que nous venions de nécropsier. Cette partie d'intestin fut ensuite frottée sur les lèvres, les narines, et introduite jusque dans ces cavités d'une génisse, très-saine, âgée de deux ans; puis elle resta suspendue, pendant deux heures, dans l'étable où ces deux ruminants furent tenus renfermés sous notre surveillance.

Le 15 juillet, rien d'anormal ne s'étant manifesté chez ces animaux, nous crûmes pouvoir considérer l'expérience comme suffisante; on les remit à la pâture avec deux autres génisses bien portantes, qui — particularité bonne à noter — avaient la teinte foncée de la conjonctive oculaire, qui semble constituer le caractère auquel le sieur Paarberg, de Helder, croit pouvoir distinguer les bêtes bovines qui seraient, suivant lui, réfractaires à la contagion du typhus.

Or, le lendemain, 16 juillet, notre mouton fut tout à coup atteint d'une maladie grave qui, — quoique caractérisée par une profonde stupeur, de la prostration, une diarrhée grisâtre, une grande dyspnée, etc., phénomènes qui se manifestent chez les bêtes atteintes du typhus contagieux, — nous parut être plutôt la pneumonie, dont l'autopsie révéla, en effet, les caractères anatomiques. Mais, le surlendemain, 18 juillet, notre génisse en expérience présentait les prodromes de la peste bovine, à laquelle avait vraisemblablement, sinon assurément, succombé le mouton, et dont elle était atteinte, ces prodromes, que je crois inutile de rap-

porter, étant déjà, le lendemain, remplacés par les symptômes caractéristiques de cette maladie; notamment, outre la fièvre, par la teinte rouge-acaïou des muqueuses palpébrale et vulvaire; l'exfoliation de l'épithélium buccal, surtout sur les lèvres; la toux; la dyspnée de plus en plus prononcée, sans lésion appréciable des poumons; des gémissements, d'abord rares, puis bientôt continus; le larroiement, le jetage nasal; la stupeur; la prostration; un peu d'emphysème à la région lombaire; la diarrhée, etc.

Le 23 juillet, cette bête ne pouvant plus tarder de succomber au typhus contagieux, dont elle était évidemment infectée, on la sacrifia, et l'autopsie, que nous en fîmes immédiatement, nous fit constater les lésions caractéristiques de cette maladie; entre autres, parmi les plus saillantes, — outre le soulèvement de l'épithélium dans la bouche, — la tumescence, l'infiltration et le ramollissement de la muqueuse gastro-intestinale; — la couleur rouge foncée de cette membrane, uniformément dans la caillette, en rayures, disposées transversalement dans l'intestin grêle, longitudinalement, au contraire, dans le colon et le rectum; — un grand nombre de pétéchies et d'ulcérations dans la caillette, surtout multipliées et profondes, ces dernières, dans l'antré du pylore, et caractérisées par des contours irréguliers, ainsi que par une sorte d'eschare adhérente sur leur surface; — l'engorgement des glandes folliculeuses, tant agminées que solitaires, de l'intestin grêle, à un degré de plus en plus marqué, à partir de la région duodénale jusqu'à l'iléale, dans laquelle il existait surtout de nombreux follicules isolés, du volume d'un petit pois, durs, remplis d'une matière créole, d'aspect grisâtre, et des plaques de Peyer, dont l'épais-

sissement était tel qu'on pouvait les apercevoir à travers les tuniqueuses sereuse et musculaire, etc.

Si la nature de la maladie qui a enlevé notre mouton pouvait être considérée comme douleuse, il n'en est certes pas de même de celle de la gémisse, dont je viens de vous entretenir : cette affection est évidemment le typhus contagieux, auquel avait, par conséquent, aussi succombé la vache du sieur Van Lake, qui nous en avait fourni la semence.

Cette expérience démontre donc d'une manière péremptoire que l'affection meurtrière qui s'était déclarée chez ce cultivateur est ladite maladie épizootique.

Mais les deux gémisses avec lesquelles notre infectée artificiellement a cohabité du 15 au 23 juillet, nous ont donné une nouvelle preuve de l'existence de la peste bovine dans l'un et l'autre cas. En effet, ces bêtes, dont la santé n'a cessé d'être florissante jusqu'au 28 de ce même mois, ont accusé, à partir de ce jour, les prodromes, puis les symptômes caractéristiques de cette maladie, dont nous avons ensuite constaté, après l'abatage des malades, les lésions tout aussi manifestes que chez la gémisse d'expérience.

Il résulte donc de ce qui précède, Messieurs, que c'est bien la peste bovine qui s'est déclarée en juin dernier dans la commune de Wilryck, chez le sieur Van Lake, où cette maladie n'a pas sévi antérieurement, non plus que dans son voisinage.

Or, rien n'étant venu nous en décélérer la source, ni dans l'importation d'animaux ou d'objets contaminés, ni dans l'exhumation de matières antérieurement infectées dans un lieu plus ou moins éloigné, on peut certes poser la question de savoir si, dans cette circonstance, elle ne s'est pas développée spontanément sous l'influence de causes locales, sous celle notam-

ment des mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles se trouvait l'étable du sieur Van Lake, comme celles de la plupart des métayers d'Anvers ?

Cette étable était, en effet, très-sale, et rendue surtout insalubre par la fosse à purin qui s'y trouvait entretenue. D'un autre côté, les vaches dudit cultivateur étaient très-mal nourries : elles ne recevaient, à l'époque de ma première visite, qu'un peu de drèche ou de résidu de distillerie, avec un fourrage peu nutritif, par contre très-irritant, en raison de la grande quantité de *ruminex acetosella* qu'il renfermait, et ces bêtes, par suite débilitées, étaient d'autant mieux prédisposées à subir les effets de l'influence typhique.

Quoi qu'il en soit, nous ne voulons pas soutenir que la peste bovine s'est développée spontanément à Anvers ; mais on se sent naturellement porté à le supposer, quand on considère que, depuis les cas de Wilryck, confirmés par nos expériences, cette maladie s'est encore déclarée, un mois plus tard, au Kiel, commune d'Anvers, où appelés à la constater, nos investigations ne nous ont, non plus qu'à Wilryck, rien fait découvrir qui puisse permettre de supposer qu'elle y aurait été importée.

J'ajouterai, pour répondre à la question de l'honorable M. Vlemineckx, que, depuis la publication du rapport dont il s'agit, je n'ai reçu aucun renseignement pouvant permettre de résoudre la question de savoir si la peste bovine naît spontanément dans la province d'Anvers.

(M. Michaux remplace M. Vlemineckx au fauteuil.)

— **M. Vlemineckx** : Le typhus contagieux dont il vient d'être question ; il faut bien le dire et le reconnaître, est bien cette même peste bovine pour l'extinction de laquelle nous avons fait de si immenses sacrifices, il y a à peine un

an. La peste qui vient d'éclater de nouveau dans quelques parties de la province d'Anvers est donc exactement la même que celle qui a été observée, l'année dernière, à Hasselt et autres localités. Ce sont les mêmes phénomènes anatomiques, les mêmes phénomènes pathologiques, les mêmes phénomènes de contagiosité. Or, le rapport que j'ai entre les mains indique de la façon la plus nette et la plus précise, qu'il a été impossible à ses auteurs, qui ont examiné les choses de très-près, de découvrir une source étrangère, de trouver aucun objet par lequel la maladie aurait pu être importée. D'après eux aussi, rien n'indiquerait qu'elle ne serait pas née sur place; ils signalaient même quelques sources, mais quelques sources de la localité, qui ont pu donner lieu à la terrible affection.

J'appelle sur ce fait immense l'attention de l'Académie, et si j'ai interpellé l'honorable M. Thiernesse, c'est parce que je lis dans ce rapport qu'il a prié M. le Ministre de l'Intérieur de vouloir bien prendre des mesures dans la province d'Anvers, afin d'arriver à reconnaître si, oui ou non, il y a eu des causes de contamination, qui ne seraient pas nées sur place.

Voici le passage du rapport : « Or, nous croyons, M. le Ministre, que, dans cette occurrence, il importerait d'instituer à Anvers et dans les environs de cette ville une enquête *sérieuse*, qui serait continuée, sans relâche, pendant un temps assez long, dans le but de découvrir, si c'est possible, la véritable source, la cause immédiate, enfin, de ces nouvelles irruptions du fléau des steppes, qui sont venues répandre l'inquiétude dans le pays. »

— **M. Thiernesse** : Veuillez aussi lire la suite.

— **M. Vlemminckx** : Volontiers. Le reste confirmera ce

qui a été dit à une autre époque ici même et ailleurs au sein de la représentation nationale elle-même.

« C'est la seule proposition que nous ayons à vous soumettre en terminant notre rapport. Nous y ajouterions pourtant volontiers celle d'avisier au moyen de décider les mélayers d'Anvers et de ses environs à éloigner plus ou moins de leurs étables, les causes d'insalubrité qu'ils y entretiennent; mais nous sommes persuadés que, malgré qu'il s'agisse de leurs intérêts et même de leur santé, il n'y a rien à en obtenir sous ce rapport. Nous nous bornons donc, à cet égard, à émettre le vœu que l'on puisse un jour parvenir à faire comprendre aux mélayers des grandes villes, etc., le danger qui résulte pour eux du maintien de l'état des choses actuel, quant aux conditions hygiéniques si défavorables de leurs étables, parlant de leur habitation propre, et qu'ils semblent s'obstiner à conserver religieusement comme un legs sacré de leurs ancêtres. »

Il résulte évidemment de ce passage que dans l'impossibilité où l'on s'est trouvé de découvrir une cause d'importation, c'est à des causes *locales* qu'on a cru pouvoir attribuer, pour le moment, la nouvelle apparition de la peste bovine dans une de nos provinces.

Je ne sais si M. le Ministre de l'Intérieur a satisfait à la demande de M. Thiernesse; j'ignore si une Commission a été nommée dans la province d'Anvers, si cette Commission a fonctionné, si l'on a reçu de nouveaux renseignements. Notre honorable collègue pourrait nous éclairer à cet égard à présent ou plus tard. En attendant, je crois devoir rappeler à l'Académie qu'à une autre époque, pas plus tard que l'an dernier, on a nié ici carrément que la peste bovine pût naître dans notre Belgique. Cependant, à cette époque déjà, il s'était

présenté certains cas dont il avait été impossible de découvrir la source. Aujourd'hui, voici des faits nouveaux, des faits de la plus haute importance pour l'histoire de la science et surtout pour l'instruction du pays. Je remercie l'honorable M. Thiernesse d'avoir joint, dans cette circonstance, ses protestations aux miennes, contre les mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles se trouvent une foule de nos animaux et d'avoir indiqué quels peuvent en être les tristes résultats.

J'ai plus de confiance que lui dans le bon sens de nos compatriotes : je ne désespère pas de voir nos vives et communes instances produire quelques bons fruits.

— **M. Pétry** : Lors de la réunion de la Commission de la peste bovine, dont je faisais partie ainsi que MM. Graux et Lebeau, plusieurs membres étaient d'avis que la peste bovine pouvait, dans certaines circonstances données, naître dans le pays; je crois même que M. Thiernesse ne partagerait d'abord pas cette manière de voir. Je suis heureux d'apprendre que des faits nouveaux soient venus en quelque sorte l'affirmer.

IV. — LECTURES.

1. *DU TRAITEMENT de l'angine couenneuse par la cautérisation*, par M. CAMBRELIN, membre honoraire.

Messieurs,

La communication que je vais avoir l'honneur de vous faire est relative au traitement des angines couenneuses par la cautérisation. Ce travail m'a été suggéré par un mémoire (1)

(1) *De la valeur des cautérisations dans le traitement des affections diphthériques*, par le docteur BRICHETEAU, suivi d'un autre : *Sur la subtilité des fausses membranes diphthériques*, par BRICHETEAU et ADRIAN.

que vous adressa M. Bricheteau en mars dernier; mais avant d'entrer au cœur de la question, permettez-moi de jeter un coup d'œil sur une époque déjà assez loin de nous et d'y rechercher, fort brièvement, les causes ou les circonstances qui, selon mon appréciation, ont le plus puissamment contribué à la reprise et à l'extension rapide d'une médication que j'ai toujours considérée, depuis l'essai malheureux que j'en ai vu faire, comme faisant beaucoup plus de victimes que la maladie même qu'il s'agit de combattre.

L'esprit le moins attentif s'arrête involontairement sur un grand fait buriné sur chacune des pages de l'histoire de la médecine : c'est qu'une doctrine quelconque n'a pas plutôt fait son apparition à l'horizon de la science et laissé soupçonner sa velléité ambitieuse de faire école, qu'aussitôt mille rivalités surgissent, suscitées qu'elles sont, les unes par des motifs peu avouables, les autres par ce pur amour de la vérité qui se trouve au fond de toutes les âmes d'élite. Ces rivalités se réunissent instinctivement pour concentrer leurs attaques contre l'édifice qu'elles se proposent de démolir, et, sans qu'elles-mêmes puissent rien fonder de durable, elles arrivent pourrissant, aidées d'un certain amour de la nouveauté qui domine les hommes, en général, à renverser le monument qui leur portait ombrage! Néanmoins on aurait tort de croire que nous nous plaignons de cet état de guerre permanente entre tous ces travailleurs qui se croient appelés à faire progresser la science, car s'il est vrai que d'immenses ruines furent le produit de leurs luttes, pendant le cours des siècles écoulés depuis l'ère hippocratique, c'est à ces luttes aussi, par une compensation heureuse, que l'art de guérir doit d'avoir affirmé les quelques grandes vérités qui lui servent de base et qu'il conservera, j'espère, pour servir de phare lumineux